



Conflit intérêt

Par stunt28

Bonjour a tous et toutes

je recherche des informations sur les conflits d'intérêts dans la fonction publique.

Un agent travaillant dans un service depuis plusieurs années ,peut-il suite a l'obtention d'un diplôme de cadre être mis en place a la tête du service ou il a travaillé?

si des infos ou texte existe a ce sujet ,cela m'intéresse fortement.